

DEL/16/2023

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

Département du  
VAL D'OISE

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BEAUCHAMP

Du 27 juin 2023

ARRONDISSEMENT  
D'ARGENTEUIL  
CANTON  
DE TAVERNY

**OBJET  
INSTALLATION  
D'UN NOUVEAU  
MEMBRE**

Nota- Le Maire,  
Présidente du  
CCAS certifie  
exécutoire  
cette  
délibération mise  
en ligne sur le site  
de la ville le  
6/07/2023

Que la  
convocation du  
Conseil  
d'administration  
du CCAS a été  
faite le  
21 juin 2023

Et que le nombre  
des membres en  
exercice est de :  
10

L'an deux mille vingt-trois, le 27 juin à 18h00, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Françoise NORDMANN, Présidente du CCAS.

Administrateurs présents : Mesdames Sylvia CERIANI, Chantal HUET, Maryse SERVAIS, Evelyne LE BRAS et Mila CANAS  
Messieurs David POTREL et Mouloud ANIBA

Administrateurs absents excusés :

Madame Arlette VALERE donne pouvoir à Madame Maryse SERVAIS  
Monsieur Marc REMOND donne pouvoir à Madame Sylvia CERIANI  
Monsieur Thomas BEDON

Secrétaire de séance : Madame Lucile DREVET- Directrice du CCAS

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Beauchamp se compose de onze administrateurs répartis comme suit :

- Le Maire, Président de droit,
- Cinq membres issus du Conseil municipal,
- Cinq membres nommés par le Maire.

Suite au décès de Monsieur Michel TYRE, membre désigné par Mme le Maire, il doit être pourvu à son remplacement conformément à l'article R 123-6 du CASF. La vacance du siège concerne le représentant d'une association spécialisée auprès du public en situation de handicap, il doit être attribué à un représentant dans ce même domaine. A la suite de la proposition de l'APAJH 95, association spécialisée dans le handicap, Mme Le Maire a accepté la candidature de monsieur Mouloud ANIBA.

**Le Conseil d'administration prend acte l'installation de monsieur ANIBA Mouloud.**

POUR EXTRAIT CONFORME

Beauchamp le 28 juin 2023

Le Maire,  
Présidente du CCAS,

Françoise NORDMANN

La secrétaire de séance,

Lucile DREVET

